



AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal, prenez avis que le rapport financier de la Municipalité pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2021 et le rapport du vérificateur seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 9 mai 2022, à 19 h 30, à la salle J.-Adolphe-Ardouin, située au 2114, chemin du Tour-du-Lac, à Nominique.

Donné le 3^{ème} jour du mois de mai 2022.

François St-Amour, ing.
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, François St-Amour, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Nominique, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut sur le site Internet de la Municipalité, le 3 mai 2022, entre 8 heures et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce troisième jour du mois de mai de l'an deux mille vingt-deux (3 mai 2022).